



CONSULAT GENERAL D'AUSTRALIE
NOUMEA

Nouméa, le 5 novembre 2018

Veillez trouver ci-dessous la déclaration de la ministre des Affaires étrangères australienne, Marise Payne, diffusée ce jour à la suite du référendum d'auto-détermination de la Nouvelle-Calédonie.

« L'Australie félicite les Néo-Calédoniens pour leur acte historique d'auto-détermination, et reconnaît le choix important qu'ils viennent de faire, celui de rester dans l'ensemble français.

Nous reconnaissons les efforts tant du gouvernement français que des partis néo-calédoniens, qui ont permis aux Néo-Calédoniens de s'exprimer. J'apprends avec satisfaction que le référendum s'est déroulé dans la sérénité.

Ce référendum marque un moment important pour la Nouvelle-Calédonie et pour la région. Ces trente dernières années, les Néo-Calédoniens ont travaillé ensemble pour construire leur pays dans cette région que nous avons en commun. L'Australie a soutenu depuis 1988 le processus sous-tendu par les Accords, y-compris les dispositions relatives à l'auto-détermination.

Alors que les Néo-Calédoniens entrent dans une nouvelle phase de leur histoire, l'Australie restera un ami et un partenaire fidèle de la Nouvelle-Calédonie comme de la France.

La Nouvelle-Calédonie en tant que telle est un acteur économique, commercial et diplomatique important dans la région, notamment en tant que membre à part entière du Forum des îles du Pacifique. Nous espérons continuer à travailler avec la Nouvelle-Calédonie pour développer son intégration dans la région Pacifique.

L'Australie accorde une grande valeur à sa relation avec la France, dans le Pacifique et au-delà. Nous nous réjouissons de l'implication de la France dans le Pacifique et de sa contribution considérable à la sécurité et à la prospérité dans la région. »

Lien vers la page de la ministre (en anglais) : <http://foreignminister.gov.au>

Contact presse :

julia.trinson@dfat.gov.au

+687 75 14 08

+687 27 01 38